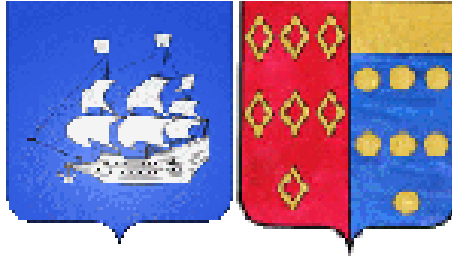


<http://paimpol-plouha.catholique.fr/Vie-materielle-de-l%E2%80%B4Eglise.html>



Vie matérielle de l'Eglise

- Accueillir - Paroisse de Paimpol - Informations pratiques -



Date de mise en ligne : lundi 6 janvier 2014

Copyright © Paroisses de Paimpol et de Plouha - Tous droits réservés

L'Église ne vit que de ce que les chrétiens lui donnent.

Ses ressources proviennent des quêtes aux offices, des offrandes pour baptême (70 euros), mariages (170 euros) ou obsèques (170 euros), du Denier de l'Église et des dons.

Ses charges concernent les indemnités aux prêtres, les salaires des employés, l'entretien des bâtiments qui nous appartiennent : église et maison paroissiale de Loguivy, presbytères de Bréhat et de Paimpol, maisons paroissiales de Plouézec et d'Yvias. Avec les frais de fonctionnement de la paroisse, cela fait un budget annuel d'environ 170 000 euros. Ces dépenses sont à peu près couvertes par les recettes.